

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

11 octobre 1918

De plus vaillants que moi ont mis à exécution un projet qui avait, dès hier, germé dans mon cerveau – comme sans doute dans celui de la majorité des Bruxellois – et ont arboré leur drapeau. Il en a notamment été ainsi rue Lefranc, place Saintelette, rue Royale-Sainte-Marie, rue Marie-Christine, etc. Comme on pouvait s'y attendre, nos couleurs n'ont pas flotté pendant bien longtemps et des «*polizeis*» ont eu tôt fait d'ordonner qu'on les retirait.

Il y a deux jours, M. Haniel, chef de ce que les Boches et les Flamingants sont seuls à nommer la « *partie administrative wallonne du pays* » (**Note**), a réuni les rares individus qui ont consenti, en Wallonie, à collaborer à la séparation administrative en acceptant des fonctions clans les départements ministériels de Namur et leur a dit :

- *Messieurs, les autorités allemandes ont décidé d'évacuer la Belgique. De ce jour, vous êtes dégagés de toutes obligations*

envers nous. A titre d'indemnité, il vous sera accordé un mois de traitement. D'autre part, comme vous nous avez fidèlement servis, ceux d'entre vous qui le désireront pourront obtenir les autorisations nécessaires et nous suivre en Allemagne.

Il serait difficile d'être à la fois plus pingre et plus insultant.

* * *

Les civils boches font la file chez les entrepreneurs de déménagements et offrent de payer jusqu'à deux ou trois fois les prix ordinaires déjà énormes, pourvu qu'on leur transporte leur fourbi tout de suite. Ils veulent être sûrs de ne pas rater le dernier train vers l'est.

C'est fort sagement avisé.

(pages 503-504)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Notes de Bernard GOORDEN.

L'ordonnance consacrant la **séparation administrative** de la Belgique est reprise en trois langues aux pages 201-202 de la **Législation allemande pour le territoire belge occupé** (textes officiels) ; Huberich, Charles Henry; Nicol-Speyer, Alexander ; La Haye, Nijhoff ; 1917, 250 pages (Volume 10) :

http://homdad.com/HOM-alg/WO_I-2014-2018/Duitse%20regelgeving/10.pdf

Pour la **séparation administrative**, voyez notamment le chapitre 2 (« *La fondation du Conseil de Flandre* », pages XXIII-XXV) de l'introduction (« *Aperçu historique sur l'Activisme* ») aux **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)** qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge ; Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») :

[http://www.idesetautres.be/upload/INTRODUCTIO
N%20CHAPITRE%202%20ARCHIVES%20CONS
EIL%20DE%20FLANDRE.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/INTRODUCTIO%20N%20CHAPITRE%202%20ARCHIVES%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE.pdf)

Pour la **Wallonie**, voyez notamment le daté 31 juillet 1917 de **50 mois d'occupation allemande** :
[https://www.idesetautres.be/upload/19170731%20
50%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.
pdf](https://www.idesetautres.be/upload/19170731%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf)